

RAPPORT

« LA SENSIBILISATION DES JEUNES À L'ENTREPRENEURIAT »



François Pupponi, député

Emmanuel Amon, chef d'entreprise

*Rapport remis à Sarah El Haïry,
Secrétaire d'Etat chargée de la jeunesse et de l'engagement*

Septembre 2021

Édito



Dire que les jeunes sont l'avenir de l'entrepreneuriat est une lapalissade qui, pourtant, ne pourra se vérifier sans que nous, leurs aînés, ne passions aux actes.

Les jeunes sont plus de 40% à affirmer qu'ils se voient un jour créer leur entreprise mais, sans même y penser, ils sont 100% à entreprendre depuis leur plus jeune âge. En s'engageant dans des associations, en organisant des événements, en participant à des actions solidaires, ils cultivent un engagement auprès de leurs familles, leurs amis et plus largement leurs tribus sans jamais y voir de projet entrepreneurial.

En nous confiant ce rapport, Sarah El Haïry nous a donné l'opportunité de poser quelques pierres sur le chemin suivi par les jeunes pour paver leur avenir. Nous, dirigeants d'entreprises et entrepreneurs par nature, donnons du temps et de l'énergie pour les aider à déployer leur vision de l'entrepreneuriat. Pour autant qu'elle reste leur vision propre, nous sommes à leurs côtés pour les aider à la construire. Mais bien avant d'en poser les premières pierres, c'est tout leur entourage qui doit être mobilisé. Au-delà de leur cellule familiale qui va leur donner les réflexes et comportements, c'est au cœur de l'école-qu'ils vont trouver leur première et plus influente place d'échange avec ce qu'elle comporte de mixité et de diversité. Au-delà de l'enseignement classique, il devient urgent d'y partager et transmettre les connaissances liées au fait d'entreprendre, de croiser les bases théoriques avec l'expérience d'entrepreneurs et d'associations qui sont autant de terrains d'expérimentation.

L'objectif que nous nous sommes fixé au travers des propositions de ce rapport est d'apporter des solutions pragmatiques et applicables sur l'ensemble du territoire. Prise séparément, chacune d'elle est un pas vers la création de projets entrepreneuriaux. Ensemble, elles visent à valoriser l'engagement des jeunes dès leur plus jeune âge, rendre plus fluide la communication entre les différents acteurs privés et institutionnels et ainsi faciliter la montée en confiance des jeunes dans la construction de leur avenir collectif.

Emmanuel Amon



Je viens d'une des circonscriptions (la 8^{ème} du Val d'Oise) les plus jeunes de France, l'une de celles aussi où l'envie d'entreprendre est la plus forte (25% des habitants aurait ce souhait selon l'observatoire national de la politique de la ville) et où paradoxalement la jeunesse reste très éloignée de l'entreprise et concrétise peu ces projets d'entrepreneuriat.

Il existe pourtant des dispositifs, des aides, des financements et chaque acteur privé, public ou associatif, dans son champs d'action, réalise un travail formidable. Mais nos jeunes, peu sensibilisés aux possibilités de création d'activité et d'engagement, ignorent et ne comprennent pas à quelle porte frapper parmi la multitude d'interlocuteurs pas toujours coordonnés ou référencés.

Alors lorsque Sarah El Haïry, secrétaire d'Etat à la jeunesse et à l'engagement, m'a proposé de coécrire avec Emmanuel Amon un rapport sur le thème des jeunes et de l'entrepreneuriat, j'ai naturellement accepté, animé depuis longtemps par la conviction que l'énergie, la créativité, la curiosité de notre jeunesse ne demandaient qu'à se transformer en projet d'entrepreneuriat ; animé aussi par l'idée de rendre l'entrepreneuriat accessible à tous, sous toutes ces formes partout sur le territoire national.

Je veux remercier toutes les structures que nous avons auditionnées et dont j'ai senti la profonde mobilisation au service de notre jeunesse. Ce rapport présente des pistes pour que chaque jeune qui le souhaite puisse aller au bout ou se saisir d'un projet d'entrepreneuriat, sans renoncer par méconnaissance ou par ignorance, sans baisser les bras à cause de barrières à l'entrée. L'école a évidemment un rôle à jouer mais notre société tout entière doit être une source d'inspiration dont doit pouvoir s'emparer chaque jeune. Chaque enfant de notre pays doit avoir la chance d'être créateur, créateur de son destin.

François Pupponi

Député de la 8^{ème} circonscription du Val d'Oise

TABLE DES MATIÈRES

Édito.....	2
Introduction	5
Parties prenantes, approche, enjeux	7
Préconisations.....	13
Reconnaître « l’engagement entrepreneurial »	14
Fédérer les associations de l’engagement entrepreneurial	16
Démultiplier les passerelles entre enseignants et entrepreneurs	17
Renforcer la présence entrepreneuriale à l’école.....	19
Valoriser les filières d’enseignement professionnel.....	21
Inciter fiscalement les entrepreneurs à transmettre leur passion entrepreneuriale.....	23
Reconnaître les compétences d’entreprendre.....	24
Créer une bourse d’amorçage	25
Liste des propositions.....	26
Annexes	27
Annexe 1 : Lettre de mission	28
Annexe 2 : Liste des personnalités et organismes auditionnés.....	30
Annexe 3 : Questionnaire 100 000 entrepreneurs KPAM.....	33

Introduction

En quête de sens, de responsabilités de leurs actions, les jeunes aujourd'hui s'orientent vers leurs tribus, leurs communautés pour fédérer des actions à impact pour notre société. La notion de collectif ne leur semble pas plus éloignée que leur vie de quartier ou celle de leurs groupes issus des réseaux sociaux.

Les limites géographiques, l'autocensure, la méconnaissance de leur champ des possibles sont autant de facteurs qui les bloquent dans le déploiement de leurs propres ambitions. Notre rôle serait de davantage les sensibiliser à l'entrepreneuriat et à l'engagement au cours de leur scolarité et à l'entrée dans la vie adulte pour favoriser les projets d'entreprendre ans un esprit collectif plus large. Notre volonté est de leur donner l'envie et les moyens de prendre position sur l'avenir et de leur donner une posture leur permettant de s'impliquer dans leur modèle de société.

Créer des associations, valoriser les savoir-être (soft-skills), renforcer les liens entre les enseignants et le monde de l'engagement entrepreneurial sont autant de clés pour donner les moyens aux jeunes de se réaliser.

En 2021, 42% des lycéens¹ souhaitent créer ou reprendre une entreprise, en diminution de 3 points par rapport à 2019. Cette diminution se reporte sur des jeunes « qui n'y ont pas encore réfléchi » probablement par manque d'information, d'ambition ou de manque de volonté. Par ailleurs, 91% d'entre eux trouvent cela difficile, ce qui démontre leur manque de connaissances ou d'accompagnement.

Il est à noter que, une fois le bac passé, seuls 37 % d'entre eux poursuivent des études supérieures pour construire leur projet professionnel.

C'est dans ce contexte que la Secrétaire d'État à la jeunesse et à l'engagement, Sarah El Haïry a sollicité un rapport dans le but de mettre en exergue les enjeux de motivation des jeunes en matière de création de projets entrepreneuriaux et d'engagement sociétal.

Ce rapport a pour objectif de répondre à plusieurs enjeux essentiels pour notre jeunesse, notre économie, notre société et notamment :

- l'émancipation des jeunes et leur faculté à être « entrepreneurs de leur vie »,
- l'égalité des chances, et l'inclusion sociale, en particulier pour les jeunes en décrochage scolaire et ceux issus de quartiers prioritaires de la ville ou de territoires ruraux isolés,
- la capacité des jeunes à être acteurs de la société, au service notamment de la transition écologique, du vivre-ensemble et de l'émergence d'une société de l'engagement,
- la lutte contre les plafonds de verre dans le monde du travail,
- l'émergence d'une économie plurielle, donnant toute sa place aux modèles associatifs et coopératifs,

Ce rapport vise donc à identifier les programmes qui soutiennent des initiatives de jeunes pour valoriser et promouvoir les envies et les développements des jeunes.

¹ Baromètre Opinion Way/Moovjee (avril-mai 2021)

Les propositions qui en découleront auront pour vocation d'accélérer les systèmes en place, renforcer les programmes des jeunes afin de susciter des vocations et mettre en avant les succès. Il se doit d'être un amplificateur des initiatives lancées.

Les auteurs de ce rapport tiennent à remercier Madame Sarah El Haïry, Secrétaire d'état chargée de la Jeunesse et l'engagement, pour leur avoir confié la responsabilité de cette étude essentielle au développement de notre société ainsi que les membres de son cabinet et notamment M. Benoît Coquille pour leur soutien tout au long de sa réalisation.

Tout au long du processus, les auteurs sont allés à la rencontre d'organisations publiques, privées et associatives impliquées auprès des jeunes notamment :

- 100 000 entrepreneurs
- Adie
- Afev
- ANGC
- Animafac
- BGE
- BNEM
- BPI France
- CIDJ
- CJD
- Collectif Mentorat
- E2C
- ESCP
- EPA
- Epide
- Fage
- Familles Rurales
- Fédération Léo Lagrange
- Fondation entreprendre
- JCEF
- Junior Associations
- Junior Entreprises
- L'Esper
- Le Mouvement Associatif
- Ligue de l'enseignement
- Moovjee
- Onisep
- Réseau Entreprendre
- Réseau Etincelle
- Unis-Cité

Les rapporteurs souhaitent les remercier pour leur investissement lors des auditions ainsi que pour les recommandations auxquelles elles ont contribué.

Au-delà des contributions des organisations, les rapporteurs ont pu s'appuyer sur le soutien des délégations du ministère et remercient plus particulièrement pour leur implication et assistance tout au long de cette étude :

- Monsieur Alain Asquin, délégué ministériel à l'entrepreneuriat étudiant auprès de la ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
- Madame Emmanuelle Peres, déléguée interministériel à la jeunesse,
- Monsieur Antoine Dulin, président de la commission de l'insertion des jeunes du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ),
- Les membres de la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et particulièrement Madame Rachel-Marie Pradeilles-Duval.

Les rapporteurs ont eu l'occasion de s'entretenir avec Madame Carole Gandon, Conseillère en charge du développement économique des quartiers auprès de Madame Nadia Hai, Ministre déléguée chargée de la ville.

Enfin, ce rapport ne pourrait exister s'il n'était pas soutenu par les jeunes eux-mêmes. A ce titre, ses auteurs remercient les classes de Première et Terminale du lycée Jeanne d'Arc de Colombes pour les échanges directs et les 2300 jeunes ayant répondu au questionnaire réalisé avec l'association 100 000 entrepreneurs dans le cadre du rapport.

Parties prenantes, approche, enjeux

Présentation des parties prenantes

La mission s'est rapprochée des acteurs impliqués dans la sensibilisation et l'éducation des jeunes à l'entrepreneuriat attachés avant tout à l'intérêt général et sans but lucratif, c'est-à-dire principalement aux acteurs associatifs. Pour une meilleure lisibilité de l'étude, ils ont été regroupés en trois catégories :

1. **Les associations d'entrepreneurs**, qui sont elles-mêmes de deux types :
 - Des associations fondées et/ou animées par des entrepreneurs qui ont précisément pour objet le développement de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes ou l'accompagnement de projets de jeunes (ex. EPA France, 100 000 entrepreneurs, Réseau Etincelles, Moovjee),
 - Des réseaux associatifs d'entrepreneurs qui destinent certaines de leurs missions auprès des jeunes au même titre que d'autres formes d'activités inhérentes à leur vocation associative (ex. CJD, Réseau Entreprendre...).
2. **Les associations de jeunesse et d'éducation populaire** (ex. Ligue de l'enseignement, Fédération Leo Lagrange, Les Pep, Scoutisme français, Anacej...), qui développent des projets d'éducation informelle pour développer l'esprit de coopération, l'intelligence collective dans une double optique individuelle, d'émancipation de chaque jeune, et collective, d'inclusion sociale et de vivre-ensemble. Elles soutiennent les projets des jeunes eux-mêmes et promeuvent, en les mettant en situation, l'engagement des jeunes.
3. **Les associations de jeunes** (ex. Junior-Associations, Fédérations des Maisons de lycéens...), dirigées et animées par des jeunes, qui se revendiquent des méthodes de l'éducation populaire et ont pour objet de développer et accompagner des projets portés par les jeunes eux-mêmes.

Seules les associations d'entrepreneurs œuvrent « officiellement » à l'éducation à l'entrepreneuriat et militent pour son développement. En revanche, de fait, toutes y participent par leur action en faveur de l'engagement des jeunes et de leur prise d'initiative et par le soutien concret à leurs projets.

Approche méthodologique

Les rapporteurs, avec l'aide des associations participantes, se sont appliqués à suivre une méthodologie basée sur 3 approches distinctes :

- Audition des associations et fédérations associatives du champ,
- Audition de représentants du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, du Ministère délégué chargé de la Ville et du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse,
- Enquête auprès de plus de 2300 jeunes sur le thème « Imagines-toi dans 10 ans : quels projets imagines-tu entreprendre ? » (enquête 100 000 entrepreneurs/KPAM).

La synthèse des travaux issus de ces approches a permis de faire converger des demandes et préconisations regroupées ci-après sous forme de propositions cohérentes.

Identification des enjeux

Conformément à la lettre de mission, l'emploi et la création d'entreprise n'ont pas été les objectifs premiers visés par ce rapport. Il s'agit davantage de faciliter l'ouverture d'esprit, l'engagement et l'insertion sociale et professionnelle des jeunes au travers de la construction de « Projets d'Entreprendre », véritables moteurs d'acquisition d'une expérience entrepreneuriale. Il peut aussi bien s'exercer par une mise en relation avec des entrepreneurs (expérience transmise) ou lorsqu'ils portent des projets (expérience vécue).

En termes sociologiques, il s'agit donc de penser au travers des notions « d'enablement » et « d'empowerment », c'est-à-dire de l'octroi des moyens (éducation, codes sociaux, soutiens financiers...) qui permettent aux jeunes d'agir de manière impactante sur eux-mêmes et sur leur environnement.

Dans cette perspective, il est apparu nécessaire de distinguer les enjeux du développement de l'éducation à l'entrepreneuriat en fonction de l'âge des jeunes et de leur avancement dans la scolarité.

Schématiquement,

- Jusqu'au collège, l'éducation à l'entrepreneuriat équivaut à une sensibilisation à l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et au monde du travail.
- Au lycée, la priorité étant l'accompagnement de l'orientation et l'aide à l'entrée dans la vie active, les enjeux deviennent la mise en relation des élèves avec les entrepreneurs locaux, le soutien à des projets de jeunes de plus en plus autonomes et ancrés dans les territoires et la préparation à l'entrée dans les études supérieures.
- A la sortie de l'âge scolaire, enfin, il s'agit de soutenir les étudiants porteurs de projets entrepreneuriaux et d'offrir des solutions, par l'engagement entrepreneurial, aux jeunes en situation de précarité

De manière évidente, une des clés de réussite fondamentale est également la mobilisation de toutes les parties prenantes au service des jeunes : Education nationale dans son ensemble, ainsi que chefs d'établissements et enseignants à titre individuel, associations et entrepreneurs bénévoles.

L'entrepreneuriat étant de l'ordre du faire, de l'agir, il apparaît évident que la sensibilisation et l'éducation à l'entrepreneuriat doivent associer les associations et l'éducation populaire dont les approches pédagogiques sont celles de l'expérience vécue et de la réalisation collective.

Notre capacité collective à répondre à la multitude des enjeux pour les jeunes - ouverture au monde, confiance en soi et lutte contre l'autocensure, orientation et projet professionnel, engagement dans les études supérieures et motivation, autonomie et émancipation, mais aussi engagement dans les territoires au service de l'intérêt général, besoin de soutien à leurs projets...- dépendra très fortement de l'optimisation de la structuration et de la coordination des actions des associations impliquées et surtout de l'ouverture plus systématique des portes de l'école à ces associations.

Des enjeux pour l'économie et les territoires viennent compléter ceux posés ici pour les jeunes. La mise en œuvre de l'expérience entrepreneuriale s'active en premier lieu par une éducation à

l'entrepreneuriat. C'est un moyen pour les jeunes d'apprendre à se dépasser et à s'insérer dans un monde actif local, et dans celui du travail en général, voire à y apporter de nouvelles voies de développement. A ce titre, il est une réponse à l'enjeu d'attractivité des territoires, dont les quartiers prioritaires de la ville et les zones de revitalisation rurale en suscitant de nouvelles idées et projets, de mobiliser et d'y attirer des ressources et, enfin de s'y enraciner.

Les jeunes et l'entrepreneuriat

Les études montrent que l'envie d'entreprendre est largement partagée au sein de la jeune génération, qu'il s'agisse d'une envie d'ordre professionnel (créer une entreprise) ou d'un souhait d'engagement (agir pour porter des projets, notamment d'intérêt général).

Pour autant, les jeunes manquent de connaissance sur le sujet : les possibilités réelles qui s'ouvrent à eux comme les conditions effectives de l'entrepreneuriat demeurent assez floues.

7e édition du baromètre CIC – Moovjee « Les étudiants et l'entrepreneuriat en 2021 »²

Réalisé auprès de lycéens professionnels et d'étudiants, ce baromètre indique qu'à 42 % ceux-ci déclarent vouloir un jour créer ou reprendre une entreprise et 70 % souhaitent le faire à court terme après leurs études. 23 % envisagent de créer ou reprendre une entreprise pendant leurs études, ou juste après : ils n'étaient, en 2009, que 13 %. Conscients des freins (91 % jugent difficile de créer leur entreprise en étant étudiant ou à la fin de leurs études), ils sont en revanche confiants dans leurs propres atouts : leur capacité de travail (44 %), leur autonomie (38 %) et leur enthousiasme (37 %), qui compensent le manque de moyens financiers (64 %), d'expérience (49 %) et de confiance du marché à leur égard (37 %).

Pour ces jeunes, l'entrepreneuriat est une opportunité d'agir pour le monde et de contribuer à une économie plus juste et durable. Les enjeux auxquels ils aimeraient contribuer en tant que créateur d'entreprise sont en effet en premier lieu l'égalité femmes/hommes (34%), le bien-être au travail (32%) et la lutte contre le réchauffement climatique (26%).

Volontaires, même face à la crise, ils se déclarent à 71 % « motivés pour prendre en main leur avenir ». 79 % relèvent que « créer son entreprise est un moyen efficace pour les jeunes de changer l'économie » et 62 % que « l'entrepreneuriat des jeunes est une nécessité pour sortir de la crise économique liée à la Covid-19 ».

Enquête 100 000 entrepreneurs – KPAM

Interrogés sur la manière dont ils se projettent dans leur futur, 2300 jeunes collégiens, lycéens et étudiants³ ont exprimé avec force leur souhait d'entreprendre au sens le plus large du terme, c'est-à-dire d'être acteurs de leur vie professionnelle et privée, pour leurs proches, pour la société et pour la planète. Ils donnent un sens nouveau, propre à leur génération, à la réussite individuelle qui apparaît, pour eux, souvent éthique et associée à des valeurs collectives.

S'exprimant sur la vision de leurs parcours dans 10 ans, 23,7 % abordent ainsi spontanément la question de l'engagement et du sens. Ils en font leur première ambition devant les expériences à l'étranger (21,6%) et la réussite professionnelle ou personnelle (20%). Les types de métiers qu'ils envisagent sont d'ailleurs liés à cette volonté d'être utiles, citant d'abord les métiers de la création (10,8%), de la santé et du soin (8,2%), en lien avec la nature (7,6%) et de l'éducation (5,8%). Très peu citent le numérique (1,2%) et aucun la finance.

² Étude réalisée par l'institut OpinionWay en avril-mai 2021 auprès de 1048 lycéens professionnels et étudiants.

³ Étude réalisée par l'institut KPAM sur la base des verbatims de 2321 jeunes (dont 43% de collégiens, 43% de lycéens et 13% d'étudiants) collectés en mai 2021 par l'association 100 000 entrepreneurs

Leurs verbatims traduisent un besoin de se projeter qui passe par la rencontre avec des « roles-models » et qui s'appuie parfois sur une connaissance déjà forte des métiers et de leurs enjeux provenant de leurs passions et rêves d'enfants.

26,7% mentionnent spontanément le projet de créer leur entreprise : il apparaît nettement qu'il s'agit, pour cette génération, d'une possibilité familière. Pour autant, la manière dont ils l'évoquent demeurent relativement abstraite et traduit une faible connaissance des réalités de l'entrepreneuriat.

Un plaidoyer pour l'éducation à l'entrepreneuriat impliquant les associations

En filigrane, ces études apportent plusieurs enseignements qui militent clairement pour le renforcement d'une éducation et d'une sensibilisation à l'entrepreneuriat qui soit faite de rencontres individuelles et d'expériences concrètes :

- les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas envie de faire de compromis avec leurs rêves, ne voient pas d'impossibilité a priori à les atteindre et sont déterminés à s'en donner les moyens,
- l'idée qu'ils se font de la réussite est indissociable des valeurs d'intérêt général,
- l'entrepreneuriat est encore un paradigme réunissant est idéal de vie et option pour leur futur parcours professionnel comme le salariat, son accès est encore trop abscons,
- l'implication des jeunes dans leur orientation scolaire et professionnelle dépend de ce qui donne corps aux métiers et aux parcours : les contacts humains et les rencontres, la découverte de personnalités inspirantes,
- le temps est un enjeu majeur de ces développements, que ce soit dans la part liée à l'apprentissage mais également à la concrétisation de leurs projets. Les jeunes veulent mieux maîtriser cette notion.

Aucun des points évoqués ci-dessus ne peut se retrouver dans des enseignements magistraux ou théoriques. Seule l'expérience peut les imposer.

Bien évidemment, l'extrême diversité des situations des jeunes, sociales et territoriales notamment, ne saurait être niée, ni même l'existence de fragilités et de formes de précarités qui limitent leur capacité à se projeter dans leur avenir. Pour autant, détermination, courage, ténacité et envies d'agir semblent propres à cette génération et il importe d'y apporter des réponses politiques ambitieuses et nouvelles.

« Nous nous appuyons sur les associations car elles sont les laboratoires de l'innovation sociale sur nos territoires. »

« Entrepreneuriat et recherche du bien commun sont plus que compatibles, ils sont même étroitement liés. L'intérêt général ne sera pas atteint uniquement par les services de l'État, nous avons besoin du talent, de l'énergie et de l'audace de nos entrepreneurs. »

Emmanuel Macron, 2017

Préconisations

Les préconisations présentées ci-après ne sont pas exclusives les unes des autres. Si chacune d'entre elles, prise individuellement, sert ponctuellement l'expérience entrepreneuriale, la combinaison de certaines, voire le déploiement de l'ensemble, permettra aux jeunes de véritablement inscrire leurs ambitions dans des projets entrepreneuriaux bénéfiques à leur développement et à celui de notre société.

Ces préconisations ne sont pas non plus exhaustives et devront être régulièrement ré-explorées compte tenu des évolutions des besoins et ambitions des jeunes dans un contexte incertain et mouvant. Il s'agit de ce fait de remobiliser en permanence les énergies qui favoriseront le moteur expérientiel.

Reconnaître « l'engagement entrepreneurial »

Le monde associatif supportant l'engagement et les projets entrepreneuriaux est vaste. Il apparaît aussi bien au niveau de l'éducation populaire depuis le 19^{ème} siècle qu'au sein de groupements d'entrepreneurs depuis une centaine d'années.

Et pourtant, les associations d'éducation populaire et les associations d'entrepreneurs ont des socles historiques et des identités qui les tiennent éloignées les unes des autres.

L'éducation populaire est issue de l'école de la République et née de l'engagement bénévole d'enseignants militants, les regroupements d'entrepreneurs sont davantage soucieux de contribuer à l'intérêt général. Enfin, les associations d'éducation populaire sont relativement généralistes quand les associations d'entrepreneurs - souvent créées pour une finalité de régulation des organisations paritaires, de soutien à l'environnement entrepreneurial et territorial - sont davantage spécialisées (ateliers pour jeunes décrocheurs, sensibilisation par des rencontres avec des entrepreneurs, réalisation de projets de type entrepreneurial...).

Surtout, elles ont vécu des vies parallèles. Sans réelle concertation et coopération entre elles, elles ont, en tant que partenaires naturels de l'école, développé la même ambition d'aider les enfants par des approches pédagogiques différentes de l'éducation formelle, par le faire et par la coopération. Elles ont cherché à tisser chacune à leur manière des liens plus ou moins forts avec l'Education nationale et, localement, en direct avec les établissements scolaires.

Force est de constater que, quoique poursuivant des finalités similaires, elles agissent en ordre dispersé, se connaissant mal et construisant peu d'actions communes. Ainsi, les associations d'entrepreneurs interviennent régulièrement auprès des élèves en milieu scolaire ou accueillent des classes dans les entreprises mais beaucoup plus rarement avec l'éducation populaire, dans les accueils collectifs de mineurs sur les temps périscolaire et extrascolaire. Il est pourtant évident que l'organisation d'un débat entre un entrepreneur et des jeunes ou un atelier collectif de créativité est aussi pertinent dans une maison de quartier que dans un collège ou un lycée.

De fait, le choix des mots obère les possibilités d'alliance. « L'éducation à l'entrepreneuriat » que les associations d'entrepreneurs porte paraît à première vue peu compatible avec le projet humaniste de l'éducation populaire, l'entrepreneuriat étant dans les esprits associé au monde économique. Pourtant, l'objet de ces associations est sans rapport avec la promotion d'un quelconque modèle économique. Au contraire, elles ont un corpus de valeurs communes avec l'éducation populaire en tant qu'associations, c'est-à-dire à but non lucratif et d'intérêt général, et le même objectif de contribuer à l'autonomie et l'émancipation de tous les jeunes, à l'engagement dans la société, à la solidarité et au vivre-ensemble.

Proposition : Reconnaître et faire partager la notion « d'engagement entrepreneurial »

Le préalable à toute alliance entre les acteurs semble donc être un changement sémantique. Il est donc proposé de rassembler l'ensemble des actions, dispositifs et politiques éducatives sous la bannière « d'engagement entrepreneurial ».

L'usage de cette dénomination permettrait de désigner à la fois :

- la sensibilisation à l'esprit entrepreneurial pour les plus jeunes qui est une prise de conscience du champ des possibles et de l'intérêt de l'engagement personnel et de l'action collective pour poursuivre ses projets et ses rêves,
- et l'éducation à l'entrepreneuriat comme possibilité professionnelle, au même titre que le salariat.

Cela éviterait également toute confusion avec l'éducation économique et avec le soutien à la création d'entreprise, qui sont des aboutissements possibles mais ne sont ni les seuls ni, probablement, les plus fréquents.

Enfin, il positionnerait ce champ du côté des politiques d'engagement. Etre entrepreneur, c'est d'abord être « entrepreneur de sa vie » et c'est toujours agir, si ce n'est pour les autres, tout du moins avec les autres et dans son territoire. Ainsi, aider les jeunes à adopter cet état d'esprit contribue à les rendre créatifs, volontaires et ambitieux, pour eux-mêmes et pour les autres, c'est-à-dire à être acteurs de leur vie et, plus tard, citoyens engagés.

Fédérer les associations de l'engagement entrepreneurial

Les associations intervenant dans le champ de l'engagement entrepreneurial agissent en ordre dispersé. De nombreux dispositifs s'en voient limités dans leur diffusion. Les acteurs, en définitive, manquent de moyens et de relais et restent enclavés dans leurs domaines ou zones d'intervention géographiques respectifs. Certains, pourtant bénéficiant de bonnes relations avec l'Education nationale sur des territoires donnés peinent souvent à obtenir un soutien plus large voire national.

A ce stade, il semble long et coûteux pour l'Etat de construire une politique publique de l'engagement entrepreneurial sans s'appuyer sur ces acteurs relais. Par ailleurs, la coopération entre acteurs apparaît comme une nécessité pour démultiplier l'action au niveau national. Au même titre que l'Etat a su fédérer les associations du mentorat pour en faire un collectif (le « Collectif mentorat »), devenu son interlocuteur privilégié, il paraît pertinent de promouvoir l'émergence d'une organisation qui rassemblerait les associations et permettrait d'instaurer un dialogue suivi entre l'Etat et elles, en vue d'un passage à l'échelle des dispositifs d'engagement entrepreneurial.

L'enjeu de cette structure serait de disposer de l'adhésion des associations afin d'être leur porte-parole auprès de l'Etat et d'impulser des travaux communs sur la base des orientations publiques.

Proposition : Promouvoir la création d'une structure fédérant les associations d'entrepreneurs et les associations de jeunesse et d'éducation populaire pour faciliter les coopérations et le dialogue avec l'Etat

Ce nouveau collectif d'acteurs pourrait s'inspirer du Collectif mentorat, soutenu par l'Etat dans le cadre du plan « 1 jeune 1 mentor » lancé par le gouvernement en mars 2021. Il pourra, à l'issue d'une période de rodage sous forme de simple réunion d'acteurs, se constituer formellement en association, pour :

- aider l'Etat à structurer sa politique publique d'engagement entrepreneurial,
- définir avec l'Etat les modalités du soutien aux associations pour accélérer leur développement et leur déploiement territorial, en vue d'un passage à l'échelle des dispositifs d'engagement entrepreneurial,
- être missionné par l'Etat dans le cadre d'appels à projets ou de conventions d'objectifs,
- assurer une coordination opérationnelle des mesures impulsées par l'Etat et mises en œuvre par les associations,
- organiser des échanges de bonnes pratiques entre associations et définir des exigences en terme de qualité,
- animer une communication sur l'engagement entrepreneurial après des entreprises, artisans et indépendants comme des professionnels de l'éducation formelle et informelle,
- mesurer les impacts des mesures prises par les associations dans le cadre de l'engagement entrepreneurial selon des axes à créer et notamment l'inclusion des jeunes dans leur activité professionnelle,
- permettre aux jeunes de témoigner de leur expérience d'engagement entrepreneurial dans le cadre du Service national universel.

Démultiplier les passerelles entre enseignants et entrepreneurs

Les rencontres et échanges entre enseignants et entrepreneurs sont en progression réelle et constante ces dernières années. Ces actions, dont l'initiative revient autant à l'Education nationale qu'aux associations elles-mêmes, prouvent la prise de conscience du besoin de normalisation des terminologies et concepts liés à l'engagement entrepreneurial pour des élèves de plus en plus jeunes.

Pour autant, les enjeux du monde de l'entreprise restent encore trop souvent absents des connaissances maîtrisées par les enseignants, alors même que leurs élèves s'y destinent et y recherchent des réponses de plus en plus tôt. De même, trop peu d'entrepreneurs connaissent les enjeux de l'école aujourd'hui et son fonctionnement, limitant leur capacité à interagir avec elle.

Les temps de formations initiale et continue des enseignants et cadres ne permettent pas véritablement de programmer des interventions du monde entrepreneurial ni d'approfondir les thématiques liées au marché du travail en général. Des échanges doivent être proposés aux enseignants sous un autre format, ailleurs.

Pour rappel, en 2020, 75 % des jeunes interrogés dans le cadre de l'enquête CIC-Moovjee citée précédemment estimaient ne pas être informés des dispositifs d'aide à la création d'entreprise. A l'évidence, une meilleure connaissance du monde de l'entreprise de la part des enseignants faciliterait la compréhension des enjeux d'insertion par les lycéens et favoriserait leurs choix d'orientation.

Proposition : Lancer un programme « Vis ma vie » entre enseignants et dirigeants d'entreprise
--

Un programme permettant spécifiquement la rencontre interpersonnelle entre enseignants et entrepreneurs pourrait être lancé, dont le principe serait simple : pendant une journée, un dirigeant d'entreprise accueille un enseignant dans son entreprise pour lui faire découvrir une journée-type puis, lors d'une seconde journée, le dirigeant est accueilli dans une classe pour mieux comprendre les enjeux scolaires et d'orientation.

L'enjeu de cette opération est, sur un créneau très court, de permettre :

- aux enseignants de découvrir le monde de l'entreprise de l'intérieur afin qu'ils en décryptent mieux les principaux codes et puissent orienter plus facilement les élèves qui ont des interrogations,
- aux dirigeants d'entreprise de découvrir l'école de l'intérieur afin également de mieux décrypter les enjeux de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Cette opération s'appuierait sur le collectif associatif qui assurerait la coordination entre l'Education nationale et les associations d'entrepreneurs. Relativement simple à organiser, elle pourrait être d'envergure, avec un objectif de 5 000 binômes enseignant/dirigeant la première année, et rapidement 20 000 par an sur l'ensemble du territoire. Elle pourrait être ouverte aux professeurs, aux conseillers principaux d'éducation et aux chefs d'établissements. L'ensemble des formes d'entreprises seraient concernées, notamment les filières artisanales qui attirent les

jeunes en filières professionnelle, et les structures de l'économie sociale et solidaire qui sont également de plus en porteuses de sens pour les jeunes.

Cette opération serait intégrée à la formation professionnelle des enseignants et prise sur leur temps de travail.

Il reviendrait au collectif, avec les associations d'entrepreneurs, de cadrer précisément le programme de ces journées pour en assurer la qualité, de l'enrichir en créant des outils pédagogiques dédiés (cahier de sensibilisation à l'entrepreneuriat, fiches sur la construction d'un projet professionnel ou entrepreneurial...) et de garantir les conditions de sélection des entrepreneurs volontaires.

Pendant leur temps en classe, les dirigeants d'entreprise pourraient soit être en posture d'observation soit intervenir pour témoigner de leur expérience entrepreneuriale auprès des élèves.

Renforcer la présence entrepreneuriale à l'école

La mobilisation des entrepreneurs au service de l'orientation des jeunes souffre d'un amalgame persistant entre valorisation de l'entrepreneuriat et promotion d'intérêts économiques privés qui n'ont, à juste titre, aucunement leur place au sein de l'école de la République.

Pourtant la rencontre entre entrepreneurs et élèves est le meilleur moyen de se connaître et de se comprendre : le contact direct permet aux entrepreneurs d'appréhender les enjeux de l'orientation des jeunes et leurs aspirations professionnelles et aide les jeunes à poser et se poser les bonnes questions pour leur avenir.

Les rencontres entre dirigeants d'entreprises, du secteur privé lucratif comme de l'économie sociale et solidaire, se sont développées ces dernières années grâce à l'action conjointe des associations d'entrepreneurs (ex. l'association 100 000 entrepreneurs qui s'est fixée l'objectif de 650 000 collégiens et lycéens touchés chaque année) et d'enseignants et chefs d'établissement convaincus et mobilisés. Cependant, elles demeurent encore trop peu développées ou interviennent tardivement dans le parcours scolaire et d'orientation des élèves.

Pour développer véritablement l'éducation à l'engagement entrepreneurial, il apparaît donc nécessaire de faciliter et développer la présence bénévole d'entrepreneurs dans les établissements scolaires. Cela nécessite de mieux mobiliser les acteurs autour de programmes d'actions adaptés allant, dès la 6^e, de la sensibilisation à l'engagement entrepreneurial (pour aider les jeunes à prendre conscience de leurs propres capacités à entreprendre) à des rencontres, au lycée, ayant une finalité d'orientation et d'insertion professionnelle. Dans cette approche pensée comme un parcours, l'année de la 3^e, avec le stage en entreprise constitue une étape-clé.

Cette mobilisation des acteurs est d'abord celle de l'Education nationale, au niveau national et dans les services déconcentrés, qui s'exprimera au travers de la reconnaissance, via agrément des associations de l'engagement entrepreneurial. Elle est également celle des acteurs du secteur privé de proximité et notamment les dirigeants des TPE et PME.

Proposition : Lancer une grande opération annuelle : « Entrepreneurs : tous au collège ! » à destination des collégiens de la 6^e à la 4^e

En partenariat avec l'Education nationale, le collectif des associations de l'engagement entrepreneurial pourrait porter une initiative annuelle commune pour mobiliser des dirigeants d'entreprises bénévoles sur l'ensemble du territoire national qui se rendraient une demi-journée dans les collèges pour des opérations de sensibilisation des élèves de 6^e, 5^e et 4^e.

Cette proposition serait conçue en pleine articulation avec l'opération « Vis ma vie ». Elle pourrait s'organiser à une date fixe, unique sur l'ensemble du territoire, afin de lui donner une visibilité forte.

Un même objectif de 5 000 interventions la première année et 20 000 à moyen terme que pour l'opération « Vis ma vie » pourrait être visé grâce aux associations qui sélectionneraient les bénévoles afin d'assurer la qualité des interventions proposées aux enseignants.

Proposition : Diversifier les modalités du stage de 3^{ème}

La légitimité du stage de 3^e en milieu professionnel est évidente car celui-ci constitue le plus souvent le premier contact en autonomie des jeunes avec le monde professionnel. Pourtant, dans les faits, il peut être inégalitaire entre les jeunes selon que leurs réseaux familiaux leur donnent accès aisément ou non à des offres de stages.

Il est donc nécessaire de renouveler le dispositif en diversifiant les solutions proposées aux élèves pour garantir que tous les stages répondent aux attentes des jeunes et de leurs enseignants.

Le collectif d'associations pourrait être missionné par l'Education nationale pour porter des propositions de diversifications et conduire des expérimentations : stages collectifs, substitution partielle au stage via des visites de classes en entreprise, stages et rencontres « virtuelles », jeux sérieux avec des entrepreneurs bénévoles...

Ces nouvelles formes du stage devront prendre en considération les premières expériences « professionnelles » et d'engagement des jeunes (délégué de classe, éco-délégué, bénévolat associatif, cadets...) afin de les valoriser.

La mobilisation des grandes entreprises pourrait également être systématisée en intégrant le stage de 3^{ème} comme nouvel indicateur de performance RSE

Proposition : Créer une plateforme de mise en relation entre entrepreneurs bénévoles, établissements et enseignants

Une plateforme en ligne pourrait être créée pour faciliter la mise en relation entre enseignants, chefs d'établissements et entrepreneurs bénévoles.

Cette plateforme aurait de multiples objectifs et notamment :

- rendre lisibles et accessibles les offres d'interventions bénévoles d'entrepreneurs, encadrées par des associations, auprès de l'éducation prioritaire,
- héberger un annuaire d'entrepreneurs volontaires pour entrer en relation avec des enseignants. Ces derniers pourraient être des enseignants de filière professionnelle, des professeurs principaux de 3^e (qui accompagnent les élèves dans la recherche de stages) mais aussi des chefs d'établissements,
- favoriser les contacts entre chefs d'établissements et entrepreneurs désireux d'intervenir selon des critères définis tels que la zone géographique - rurale ou prioritaire, les métiers ou encore d'autres critères – mixité, diversité.

A l'instar de 1jeune1mentor.fr, qui est piloté par le Collectif mentorat et contribue au matching entre mentors et mentorés potentiels, ce site pourrait être géré par le collectif d'associations. Il serait un outil de communication central entre tous les acteurs de l'engagement entrepreneurial : bénévoles, associations, entreprises, enseignants et élèves. Il devra s'articuler à ce titre avec monstagedetroisieme.fr pour favoriser l'accès aux offres de stage.

Valoriser les filières d'enseignement professionnel

Les filières d'enseignement professionnel souffrent d'une image souvent dégradée auprès des jeunes. Les perspectives qu'elles offrent sont méconnues et insuffisamment associées à l'entrepreneuriat, pourtant souvent au cœur du projet qu'elles proposent.

Le système actuel d'affectation reste relativement complexe et peu lisible de par le nombre de secteurs et spécialités qui existent. C'est ainsi près de 200 CAP et 80 bacs professionnels qui sont proposés aux jeunes et leur liste évolue en permanence pour s'adapter au marché du travail.

La particularité de l'enseignement professionnel s'appuyant sur des enseignements techniques, des périodes de stages en entreprise et la réalisation d'un chef d'œuvre offre des perspectives dans le monde professionnel qui sont insuffisamment mises en avant.

A ce jour, les filières professionnelles concentrent 650 000 élèves soit presque 30% des lycéens. De surcroît, le passage de la 3^{ème} à une seconde professionnelle est très souvent vécu comme un échec par les jeunes qui sont orientés « par défaut » n'ayant pas « le niveau nécessaire » pour suivre une voie générale.

Proposition : Informer les jeunes et leurs parents des voies possibles liées aux filières professionnelles dès la 6^e

L'enjeu est donc d'offrir d'autres perspectives qu'un choix subi, avec des conséquences négatives sur l'emploi à l'issue de ce cycle. Plus précisément, faire savoir que l'enseignement professionnel est aussi celui qui développe des fondamentaux de créativité, de réalisation collective et d'aspects pratiques, et qui permet par la suite de relier les filières professionnelles aux études supérieures.

Concrètement, le plan d'action pour atteindre cet objectif passerait par :

- une amélioration de l'offre de formation et de la carte des formations. Ce sujet pourrait être notamment évoqué lors de l'Université écoles-entreprises en Octobre 2021 à Poitiers sur la question des métiers d'avenir/en tension ;
- un renforcement de l'intervention de professionnels/entrepreneurs sur un schéma similaire à celui de sensibilisation au collège ;
- une simplification des parcours pour rendre attractif ces orientations. Les voies seraient regroupées par famille de métiers avec un fléchage vers les bacs pros ouvrant sur les métiers visés. Les jeunes peuvent ainsi voir au travers des orientations le choix des spécialisations qu'ils vont prendre ;
- une souplesse dans les choix pour accepter un « droit à l'erreur ». Les jeunes auraient alors une période de « consolidation » pour leur permettre de rebasculer sur une voie définitive, l'ensemble étant géré par une commission de transfert.

Dans le même esprit, il importe de donner aux lycéens professionnels une vision complète des compétences nécessaires pour entreprendre. Cela pourrait passer par des modules d'enseignement spécifiques dans la perspective du bac professionnel. Un certain nombre de

mesures, portées dans la réforme actuelle du lycée professionnel et pouvant être renforcées, contribueraient à faciliter l'acquisition de compétences entrepreneuriales et donc l'accès à la création d'entreprise, notamment pour l'artisanat.

Proposition : Créer une filière dédiée à l'entrepreneuriat dans la réforme actuelle de l'enseignement professionnel

Il importe notamment :

- de faire converger l'ensemble des enseignements du tronc commun afin de mieux intégrer la possibilité de rejoindre une filière universitaire par la co-éducation avec les professeurs de la filière générale ;
- de permettre la réalisation d'un "chef-d'œuvre" c'est à dire un élément significatif de la voie dans laquelle le jeune s'engage. Celui-ci peut-être collectif mais l'idée principale de cette construction est de valider le choix de l'élève dans son engagement professionnel.
- d'accompagner vers l'insertion professionnelle les jeunes plus fragiles sous quelque forme que ce soit (salarié, auto-entrepreneur) afin de leur permettre d'avoir une suite vers de l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études (CAP vers bac pro puis BTS) ;
- de renforcer l'intervention de professionnels/entrepreneurs qui pourrait prendre la forme d'une sensibilisation en début de parcours, notamment par un stage en immersion.

Inciter fiscalement les entrepreneurs à transmettre leur passion entrepreneuriale

Pour prolonger l'ambition de démultiplication des passerelles entre entrepreneurs et enseignants, il importe de mobiliser en nombre les entrepreneurs engagés dans cette démarche.

Le mécénat semble une incitation particulièrement adaptée, les entrepreneurs y étant largement sensibles. Des mécanismes d'incitation fiscale existent en effet pour permettre aux entreprises de faire reconnaître comme « *mécénat de compétences* » (L. 8241-2 du Code du travail) les témoignages de collaborateurs en milieu scolaire sur leur temps de travail.

Limité à 0,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxe, le mécénat de compétence apparaît comme un dispositif avantageux car il ouvre droit à une défiscalisation à hauteur de 60% du coût réel de la mise à disposition, soit le salaire incluant les charges sociales et patronales.

Pour autant, les entreprises s'en emparent assez peu et les associations de sensibilisation à l'entrepreneuriat ne le proposent pas toujours, soit parce qu'il demande des moyens humains importants pour délivrer les attestations, soit par crainte que les entreprises privilégient le mécénat de compétences au détriment du mécénat financier classique.

Les chiffres montrent d'ailleurs que, globalement, 21 % des entreprises seulement ont recours au mécénat de compétence, représentant seulement 11 % du budget global du mécénat, et, lorsqu'elles y ont recours, moins de la moitié des entreprises défiscalisent leurs actions.

Utile dans son principe, le mécénat de compétences au service de l'engagement entrepreneurial apparaît donc à la fois insuffisamment connu et trop complexe.

Proposition : Inciter fiscalement les dirigeants d'entreprise à participer à des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat en simplifiant leur accès au mécénat de compétences

Une incitation fiscale pourrait prendre plusieurs formes:

- un relèvement des taux et plafonds relatifs au mécénat de compétences, dans l'esprit des mesures portées dans les lois de finances 2020 et 2021 sur la philanthropie :
 - o défiscalisation de l'impôt sur les sociétés (IS) relevée de 60% du coût réel de la mise à disposition actuellement à 75% par exemple,
 - o augmentation du plafond du montant défiscalisable de 0,5% du chiffre d'affaires annuel ;
- une simplification administrative par la reconnaissance d'un taux horaire fixe (par exemple 25€/heure d'engagement de l'entreprise) qui permettrait un calcul plus facile pour les entreprises et les services fiscaux ;
- un abattement sur la Taxe d'apprentissage (TA) ou à défaut une éligibilité des associations de sensibilisation à l'entrepreneuriat (associations spécialisées dans les relations école-entreprises : 100 000 entrepreneurs, EPA, Réseau étincelles...) au fléchage libre de la taxe d'apprentissage (87 % de la taxe d'apprentissage étant reversée aux opérateurs de compétences OPCO et 13% étant au libre choix des entreprises);

Reconnaitre les compétences d'entreprendre

En 2019, plus de 300 000 jeunes de 18 à 24 ans sortent du système scolaire avec un faible niveau de diplôme (brevet au mieux). Ils peinent à entrer dans le monde professionnel ne pouvant présenter de certification. Au-delà des connaissances scolaires, il est aujourd'hui indispensable de mettre en avant le savoir-être et le savoir-agir des jeunes, et ce, depuis leur plus jeune âge. Ce développement des comportements, communément intitulé « soft-skills » est un préalable à une meilleure inclusion dans la société. Il est la base de la confiance en soi et de la confiance dans ses relations à l'autre.

A ce jour, trop peu de systèmes permettent aux jeunes de laisser exprimer ce qu'ils sont. Le système d'enseignement scolaire, basé sur la notation des apprentissages, ne laisse pas de place à l'expérimentation et à la prise de confiance par l'action (learning by doing). En les poussant à « faire », les jeunes pourraient donner de la valeur et du sens à leurs actions et ainsi acquérir la confiance nécessaire à l'élaboration d'un projet d'entreprendre futur. Il conviendrait alors de valoriser cet engagement et de lui donner une reconnaissance, non seulement civile mais également académique.

Proposition : Créer un Passeport de compétences incluant des projets d'entreprendre avec valeur de reconnaissance académique

Le passeport de compétences est un système de valorisation des acquis déjà plébiscité par de nombreuses associations, prêtes à supporter son accompagnement (CJD, le Collectif Mentorat, les associations de l'éducation populaire et d'accompagnement à l'entrepreneuriat ...). Il se traduit par la mise en place d'un référentiel de compétences évaluées sur les savoir-être et savoir-agir des jeunes. Chacune de ces compétences étant valorisées par des actions réalisées dans un cadre extrascolaire ou associatif.

Afin de rendre ce passeport accessible à tous, le système de pondération serait fixé par un organisme référent dépendant du Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Il s'appuierait sur le principe des « open badges » déjà utilisé à l'échelon européen pour valoriser les expériences de étudiants.

Sa mise en œuvre reposerait ainsi sur la création d'un référentiel de compétences reconnu lié à des prises d'engagements (autonomie, confiance en soi, créativité, esprit d'équipe, sens des responsabilités, solidarité et persévérance) et d'un système d'indicateurs permettant d'évaluer les engagements effectifs (contribution à des travaux, prise de responsabilité, temps passé...). Elle nécessiterait l'implication de structures associatives qui gèreraient des open-badges et des programmes certifiants et l'adoption de ces indicateurs par les acteurs économiques qui accompagnent la création d'entreprise (BPI France, banques, assurances, bailleurs...). Le concours, enfin, du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation serait nécessaire pour permettre l'accès, par l'obtention d'un niveau de certification suffisant, à une certification universitaire (DUCA),

Créer une bourse d'amorçage

Au-delà du périmètre éducatif strict et afin de créer un continuum entre les politiques éducatives de l'engagement entrepreneurial et le soutien formel à la création d'entreprise, il apparaît nécessaire que soit proposé un soutien pour les jeunes adultes (18-25 ans), c'est-à-dire lors des études supérieures et de l'entrée dans la vie active.

Le statut d'étudiant-entrepreneur offre de réelles facilités et un accompagnement pour les étudiants qui souhaitent transformer leur rêve entrepreneurial en un projet.

Pour autant, il ne donne pas aux jeunes étudiants les moyens financiers, souvent limités à quelques centaines ou milliers d'euros, qui leur permettraient de faire décoller véritablement leur projet (en achetant un équipement spécifique, un premier stock...). Il ne répond pas non plus aux jeunes qui ne sont plus en études et qui n'ont ni la capacité matérielle ni le temps de s'investir dans un projet entrepreneurial car ils doivent subvenir à leurs besoins.

Ainsi, de nombreux jeunes ne vont pas au bout de leur rêve de création d'entreprise simplement par besoin de « faire des petits boulots » pour vivre. Ils se retrouvent ainsi détachés de leurs ambitions.

Proposition : Créer une bourse d'amorçage de projets accessible aux jeunes « porteurs de projets »

Cette bourse permettant au porteur de projet de consacrer le temps nécessaire au déploiement de son projet de création d'entreprise.

Un financement à hauteur de 500 € par mois et par porteur de projets équivaldrait, pour 2000 projets financés par an en moyenne, à un budget de 12 millions d'euros.

Cette bourse serait attribuées sur le base de critères simples : disposer du statut d'étudiant-entrepreneur ou Adhérer à l'une des associations agréée (BGE, Adie, ...), être suivi régulièrement avec, notamment, l'atteinte d'un certain niveau du passeport de compétences et obtenir une validation semestrielle de l'avancée du projet sur la base d'objectifs mesurables.

En complément, les acteurs du secteur privé pourraient être sensibilisés à cette démarche afin d'accompagner ce système et compléter les financements des bourses et donc des projets des jeunes entrepreneurs. Pour cela, une société d'économie mixte ou une fondation dont l'objectif serait l'accompagnement des jeunes dans leurs projets avec un système d'incubation et de déductions fiscales partielles relatives à leur investissement pourrait être créée.

Liste des propositions

Proposition 1 : Reconnaître et faire partager la notion « d'engagement entrepreneurial »

Proposition 2 : Promouvoir la création d'une structure fédérant les associations d'entrepreneurs et les associations de jeunesse et d'éducation populaire pour faciliter les coopérations et le dialogue avec l'Etat

Proposition 3 : Lancer un programme « Vis ma vie » entre enseignants et dirigeants d'entreprise

Proposition 4 : Lancer une grande opération annuelle : « Entrepreneurs : tous au collège ! » à destination des collégiens de la 6^e à la 4^e

Proposition 5 : Diversifier les modalités du stage de 3^{ème}

Proposition 6 : Créer une plateforme de mise en relation entre entrepreneurs bénévoles, établissements et enseignants

Proposition 7 : Informer les jeunes et leurs parents des voies possibles liées aux filières professionnelles dès la 6^e

Proposition 8 : Créer une filière dédiée à l'entrepreneuriat dans la réforme actuelle de l'enseignement professionnel

Proposition 9 : Inciter fiscalement les dirigeants d'entreprise à participer à des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat en simplifiant leur accès au mécénat de compétences

Proposition 10 : Créer un Passeport de compétences incluant des projets d'entreprendre avec valeur de reconnaissance académique

Proposition 11 : Créer une bourse d'amorçage de projets accessible aux jeunes « porteurs de projets ».

Annexes

Annexe 1 : Lettre de mission



La secrétaire d'État

Paris, le **31 MARS 2021**

Monsieur le Député,
Monsieur,

Les jeunes ont soif d'entreprendre et notre société a la responsabilité de tout faire pour les aider à s'accomplir en tant qu'individus et en tant que citoyens.

Il nous faut agir collectivement pour que les jeunes ne limitent pas leurs propres ambitions par méconnaissance de leur champ des possibles ou par un phénomène d'autocensure. Nous devons probablement davantage sensibiliser les jeunes à l'entrepreneuriat au cours de leur scolarité et comme à l'entrée dans la vie adulte.

Je souhaite faire appel à votre expertise et à votre connaissance des acteurs du monde entrepreneurial pour conduire une réflexion sur ce thème de la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Vous pourrez notamment associer à cette concertation les associations de jeunesse, les réseaux d'entrepreneurs et les structures associatives et publiques de l'information et de l'accompagnement des jeunes.

J'ai informé de cette mission la présidente du Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse, le délégué interministériel à la jeunesse ainsi que le délégué ministériel à l'entrepreneuriat étudiant auprès de la ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Vous pourrez les solliciter autant que de besoin.

.../...

Monsieur François PUPPONI
Député du Val-d'Oise
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS

Monsieur Emmanuel AMON
6 rue de la rosière
75015 Paris

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07
Tél : 01 55 55 10 10

Votre réflexion contribuera à répondre à plusieurs enjeux essentiels pour la jeunesse, l'économie et la société :

- l'émancipation des jeunes et leur faculté à être « entrepreneurs de leur vie »,
- l'égalité des chances, et l'inclusion sociale, en particulier pour les jeunes en décrochage scolaire et ceux issus de quartiers prioritaires de la ville ou de territoires ruraux isolés,
- la capacité des jeunes à être acteurs de la société, au service notamment de la transition écologique, du vivre-ensemble et de l'émergence d'une société de l'engagement,
- la lutte contre les plafonds de verre dans le monde du travail,
- l'émergence d'une économie plurielle, donnant toute sa place aux modèles associatifs et coopératifs.

Elle s'inscrit également en parfaite cohérence avec l'esprit du plan gouvernemental « 1 jeune 1 solution », qui vise à accompagner de manière personnalisée chaque jeune en fonction de sa situation de vie, et des mesures en faveur de l'égalité des chances, autour du mentorat notamment.

Je souhaite pouvoir disposer de votre rapport, assorti de préconisations, au plus tard à la fin du mois de juin 2021.

Je vous remercie pour votre implication dans les réflexions qui doivent permettre d'aider la jeunesse à être créatrice de son propre destin et actrice du rayonnement de notre pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Sarah EL HAÏRY

Annexe 2 : Liste des personnalités et organismes auditionnés

100 000 entrepreneurs

Béatrice Viannay-Galvani - déléguée générale

Adie

Frédéric Lavenir – président

Alice Rosado – directrice générale adjointe

Afev

Christophe Paris – directeur général

ANGC - Association nationale des groupements de créateurs

Cécile Campy – directrice déléguée

Animafac

Sarah Bilot – déléguée générale

BGE

Sophie Jalabert – déléguée générale

Carole Petel – référente sensibilisation jeunes

BNEM

Coline Seralta – vice-présidente

Simon Tonnaire – responsable des affaires publiques

BPI

Neila Tabli – responsable des partenariats pour l'entrepreneuriat des jeunes

CIDJ

Sophie Bosset Montoux – directrice générale

Ferroudja Kaci, responsable développement

CJD – Centre des jeunes dirigeants

Christian Tronchont - délégué national

Raphaël Dorgans - affaires institutionnelles

COJ

Alain Dulin – vice-président du Conseil d'orientation des politiques de Jeunesse

Collectif Mentorat

Nicolas Viennot – directeur

Confédération national des Junior Enterprise

Alexandre Lang – président

Noël Chenevard – vice-président

Entreprendre pour Apprendre France

Adeline Mongrué - directrice générale

Epide

François-Xavier Pourchet – directeur général adjoint

ESCP

Sylvain Bureau - Enseignant-chercheur

Fédération des Associations générales Etudiantes

Jérémie Lavault – chargé de mission

Familles rurales

Vincent Clivio – directeur du développement et de la vie associative

Jean-Baptiste Baud – responsable des relations institutionnelles

Fédération Leo Lagrange

Vincent Séguéla – secrétaire général

Fondation Entreprendre

Benoît Monnier - directeur des programmes

JCEF – Jeunes Chambres économiques

Diarra Kane - présidente nationale

Maude Leroy - chargée de projet

Yoann Lacombe – bénévole et représentant des JCEF au COJ

Junior association

Marine Boin – déléguée générale

La ligue de l'enseignement

Ariane Azema – déléguée générale

Mickael Huet – directeur vie associative

L'esper

Thibault Sauvageon – directeur

Le mouvement associatif

Frédérique Pfrunder – déléguée générale

Live for good

Christophe Conceicao – directeur général délégué

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports – Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Emmanuelle Peres – directrice, déléguée interministérielle à la jeunesse

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports – Direction générale de l'enseignement scolaire

Didier Lacroix – chef de service

Sébastien Begey – chef de bureau

Coralie Noël – conseillère auprès du directeur général

Rachel Marie Pradeilles-Duval – adjointe au directeur général

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Alain Asquin - délégué interministériel à l'entrepreneuriat étudiant

Ministère délégué de la ville

Carole Gandon, conseillère de la ministre déléguée en charge du développement économique des quartiers

Moovjee

Dominique Restino - président

Bénédicte Sanson - déléguée générale

Onisep

Frédérique Alexandre-Bailly – directrice générale

Réseau E2C

Cyrille Cohas-Bogey- directeur général

Sebastien Kiss – secrétaire général

Réseau entreprendre

Olivier Lamarque – directeur général

Caroline Santaner – directrice des relations extérieures

Réseau étincelle

Olivier Vigneron - co-fondateur

Sport dans la ville

Bertille Lavarelo – responsable du programme Entrepreneurs dans la ville

Télémaque

Ericka Cogne – directrice générale

Time2start

Hawa Dramé – fondatrice

Unis-Cité

Marie Trellu-Kane – présidente

Annexe 3 : Questionnaire 100 000 entrepreneurs KPAM

Afin d'appuyer les auditions, nous avons souhaité demander aux Jeunes de nous donner leur projection de ce qu'ils seraient « dans 10 ans ». Avec l'aide de l'association 100 000 entrepreneurs, la question suivante a recueilli plus de 2300 réponses de collégiens et lycéens de tout le territoire et toutes filières :

« Entreprendre » est un état d'esprit, qui signifie se mobiliser autour d'un projet et le concrétiser. C'est avant tout oser, prendre des risques, voir loin, réussir, échouer, rebondir, être humble, persévérer.

Alors... quel entrepreneur voudrais-tu être ?

Les réponses à ces questions ont été analysées par le cabinet KPAM autant d'un point de vue terminologique que sémantique. Les résultats, présentés dans ce rapport, sont édifiants : près d'un quart d'entre eux placent **l'engagement et le sens** de leur action en priorité.